

N/Réf : BUR-DELIB-2021-11-21-3

BUREAU
NOVEMBRE 2021 – VISIOCONFÉRENCE
bureau.jeuneselusdefrance.fr

Nomination d'un chargé de mission « Commission de Travail »

VU l'article 4 des statuts ;

VU l'article 5 du règlement intérieur ;

CONSIDERANT les indisponibilités de la Vice-Présidente Mélina ELSHOUD.

Le Bureau à l'unanimité :

APPROUVE la nomination d'un chargé de mission « Commission de Travail » via un appel à candidature à l'ensemble des membres de l'association ;

AUTORISE le Président, après consultation du Bureau, à nommer le chargé de mission par arrêté du Président ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents aux effets ci-dessus.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Saint-Brieuc, le 21 novembre 2021,

Publication au R.A.A., le 21 novembre 2021.

Le Président,
Le Président du Bureau,
Antonin MAHÉ